

# CONDITIONS DU JEU 'AIR TAHITI'

## **ARTICLE 1 : ORGANISATION**

TAHITI NUI TELEVISION / TNTV (l'Organisateur) dont le siège social est situé quartier de la mission à Papeete, Tahiti, organise, du 30/10/2016 au 13/11/2016 inclus, un jeu SMS du nom de 'LOGO'.

## **ARTICLE 2 : PRINCIPE DU JEU**

Etape 1 :

Le Participant envoie un sms avec le mot clé LOGO + (n°1 ou 2 ou 3) au numéro 7500 pendant la période du jeu.

Etape 2 :

TNTV effectue un tirage au sort à l'aide d'un logiciel informatique spécifique pour désigner les gagnants, à la fin de la première semaine (07/11/2016) et à la fin de la deuxième semaine (14/11/2016)

## **ARTICLE 3 : TIRAGE AU SORT**

La dotation comprend 6 lots de 2 billets pour des allers-retours sur Air Tahiti dans les îles :

Descriptif des lots: 12 billets pour

- Les îles sous le vent (Huahine, Raiatea ou Bora Bora - hors Maupiti)
- Ou les Tuamotu Nord (Rangiroa, Tikehau, Manihi ou Fakarava)

Valeur totale du lot pour 2 billets : 80.504 xpf ttc

Dans l'hypothèse où le lot ne peut être fourni au gagnant par le partenaire commercial du jeu (Air tahiti) et partenaire de TNTV pour des raisons indépendantes à sa volonté ou pour cas de force majeure, TNTV fera son possible pour demander à son partenaire commercial de remplacer ledit lot par un autre lot d'une valeur équivalente.

## **ARTICLE 5 : PARTICIPATION AU JEU**

La participation au jeu implique l'acceptation entière et sans réserve par le gagnant, du règlement des jeux SMS 2016 ([www.tntv.pf](http://www.tntv.pf)) et qui peut être téléchargé à l'adresse suivante : <http://www.tntv.pf/jeux/>

Le Personnel et la famille des salariés de la compagnie AIR TAHITI ne sont pas autorisés à participer à ce jeu.